

Français - Comment la Suède est -elle gouvernée ?

Le Gouvernement et les bureaux du gouvernement

Le Premier ministre et les autres ministres

Après chaque élection le Président du Riksdag (le Parlement suédois) soumet une proposition pour un nouveau premier ministre. Le Premier ministre est ensuite désigné par le Riksdag et chargé de constituer un gouvernement. Le Gouvernement, dirigé par le Premier ministre, gouverne la Suède. Le Gouvernement est constitué du Premier ministre et d'un nombre de ministres, chacun avec son propre domaine de responsabilité.

Le gouvernement suédois au travail

Le gouvernement gouverne la Suède est il représente la force dirigeant dans le processus par lequel les lois sont créées et modifiées, influençant ainsi le développement de la société dans son ensemble. Toutefois, le gouvernement doit rendre des comptes au Riksdag et il doit avoir son soutien pour pouvoir mettre ses politiques en œuvre.

Le gouvernement gouverne le pays, ce qui inclus de :

- Soumettre des propositions législatives au Riksdag ;
- Mettre en place les décisions prises par le Riksdag ;
- Exercer la responsabilité pour le budget approuvé par le Riksdag ;
- Représenter la Suède au sein de l'UE ;
- Conclure des accords avec les autres états ;
- Diriger les activités centrales du gouvernement ;
- Prendre des décisions dans certaines questions administratives non couvertes par d'autres organismes.

Les changements que souhaite effectuer le gouvernement sont établis dans des propositions législatives, ou des projets de loi du gouvernement, qui sont ensuite soumis au Riksdag pour leur approbation. Le gouvernement est également chargé d'élaborer une proposition pour le budget du gouvernement central.

Lorsque le Riksdag a pris sa décision sur une question - par exemple, une nouvelle loi pour le budget du gouvernement central - il appartient au gouvernement de mettre en œuvre la décision du Riksdag. Si une nouvelle loi donne aux citoyens de nouveaux droits ou impose de nouvelles obligations, ceci implique également de nouvelles responsabilités pour l'organisme gouvernemental chargé de ce secteur.

Prise de décision collective

Le gouvernement adopte des décisions communes sur toutes les affaires du gouvernement dans des réunions gouvernementales, qui se tiennent une fois par semaine. Cinq ministres au moins doivent être présentes pour que le gouvernement puisse prendre une décision. Les

décisions du gouvernement sont l'étape formelle et finale d'un long processus de prise de décision. Une décision du gouvernement est souvent précédée de plusieurs mois de travail du point de vue officiel. Parfois, un point à l'ordre du jour peut impliquer les secteurs de responsabilité de plusieurs ministres. Dans ce cas, il est préparé conjointement par leur personnel. Tous les ministres doivent être d'accord sur la décision avant que celle-ci soit adoptée à la réunion du gouvernement. Environ 6 000 décisions gouvernementales sont prises chaque année. Les informations sont disponibles sur regeringen.se avant et après qu'une décision soit prise.

Les bureaux gouvernementaux au travail

Les bureaux gouvernementaux sont un organisme gouvernemental qui agit comme le personnel du gouvernement et assiste le gouvernement pour gouverner la Suède et réalise ses politiques. Les bureaux gouvernementaux incluent le bureau du Premier ministre, les ministres et le bureau des affaires administratives. Les bureaux du gouvernement possèdent plus de 4 500 employés, dont 200 sont des nominations politiques. Lorsqu'un changement de gouvernement se produit, les nominations politiques démissionnent tandis que les fonctionnaires non recrutés politiquement gardent leurs positions.

Le bureau du Premier ministre dirige et coordonne le travail dans les bureaux du gouvernement et il est chargé de la coordination de la politique suédoise de l'UE. Le bureau du Premier ministre est dirigé par le Premier ministre.

Chaque ministère est dirigé par un ministre. De plus, un ministère peut avoir d'autres ministres avec des responsabilités pour leurs portefeuilles spécifiques. Chaque ministre possède un personnel de fonctionnaires désignés politiquement, par exemple, des secrétaires d'État, des conseillers politiques et des attachés de presse.

Sous le niveau ministériel, les opérations d'un ministère sont dirigées par le subordonné immédiat du ministre, le secrétaire d'État. Chaque ministère possède également un directeur général pour les affaires administratives chargé de s'assurer que les questions administratives qui se présentent au gouvernement sont correctement gérées, et un directeur général pour les affaires légales chargé d'élaborer des propositions législatives et des ordonnances. La plupart des affaires du gouvernement sont préparées par les fonctionnaires dans les différents départements et divisions au sein des ministères.

Tous les ministères sont impliqués dans le travail de l'Union européenne (UE), et les fonctionnaires de chaque ministère représentent la Suède dans l'UE et préparent les questions avant les réunions de l'UE.

La Suède a une centaine de missions à l'étranger. Les Ambassades, représentations, délégations et consulats appartiennent tous à cette catégorie. Avec plus de 300 consulats honoraires, ils constituent la représentation de la Suède à l'étranger.

Organismes gouvernementaux

Chaque ministère est responsable d'un nombre d'organismes gouvernementaux chargés d'appliquer les lois et de réaliser les activités décidées par le Riksdag et le Gouvernement. L'Office suédois des migrations et l'administration fiscale suédoise sont des exemples d'organismes gouvernementaux.

Chaque année, le gouvernement publie des orientations budgétaires pour les organismes gouvernementaux. Celles-ci établissent les objectifs des activités des organismes et la quantité d'argent dont ils disposent. Le gouvernement a donc une portée assez substantielle pour diriger les activités des organismes gouvernementaux, mais il n'a aucun pouvoir pour interférer sur la manière dont les organismes appliquent la loi ou décident dans un cas précis. Les organismes gouvernementaux prennent ces décisions de manière indépendante et rapportent aux ministères. Dans un grand nombre d'autres pays, un ministère a le pouvoir d'intervenir directement dans les opérations quotidiennes d'un organisme. Cette possibilité n'existe pas en Suède, car la « règle ministérielle » est interdite.

Le gouvernement est chargé de recruter et de désigner les directeurs (directeurs généraux) des organismes gouvernementaux.

Le processus budgétaire

Le budget du gouvernement central est un long processus qui commence plus d'un an avant le début de l'année fiscale concernée. Le processus commence en décembre lorsque le ministère des Finances présente les prévisions pour le développement économique au gouvernement. Les discussions au sein du gouvernement sur l'orientation du budget du gouvernement central se déroulent en mars. L'approche générale pour les années à venir est établie dans le projet de loi de finances du printemps, qui est présent au Riksdag en avril.

Le travail continue dans les ministères tout au long du printemps et de l'été, et le gouvernement soumet les propositions pour le budget du gouvernement central pour l'année à venir - le projet budgétaire - au Riksdag en septembre.

Tandis que le Riksdag étudie le projet budgétaire, les ministères produisent des orientations budgétaires pour les organismes gouvernementaux. Le gouvernement adopte les orientations budgétaires pour les organismes gouvernementaux avant la fin de l'année civile.

Le processus législatif

Le Riksdag décide d'adopter ou non une nouvelle législation. La majorité des propositions législatives sont lancées par le gouvernement. Environ 200 projets sont soumis au Riksdag par le gouvernement chaque année. Certains d'entre eux proposent une législation totalement nouvelle tandis que d'autres proposent des modifications des lois existantes.

Enquêtes et comités

Certaines des questions traitées par le gouvernement sont plus complexes que d'autres. Dans un tel contexte, le gouvernement peut désigner une commission d'enquête (une personne) ou un comité d'enquête (un groupe constitué de plusieurs personnes) pour enquêter sur la question. Le gouvernement publie des termes de référence en définissant le mandat pour l'enquête. Les conclusions de l'enquête sont rassemblées dans un rapport qui est publié et mis à la disponibilité du public.

Lorsque le gouvernement veut introduire une nouvelle loi, le processus est généralement le suivant :

1. Une enquête gouvernementale est désignée pour enquêter sur la question. Un comité ou un individu est chargé d'enquêter sur les conditions pour les mesures que le gouvernement veut introduire. Le cadre de l'attribution est défini dans les termes de référence.
2. Lorsque l'enquête est terminée, la commission ou le comité d'enquête élabore un rapport.
3. Le rapport est envoyé pour consultation aux organismes gouvernementaux pertinents, aux organisations, municipalités et autres parties prenantes, qui peuvent soumettre des réponses. Si la plupart des organes consultés adoptent un point de vue négatif, la décision peut être prise pour emmener la question plus loin, ou d'essayer de trouver des solutions alternatives à celles proposées par l'enquête.
4. Le rapport est également envoyé au Conseil de législation, qui examine les aspects légaux.
5. Le gouvernement élabore ensuite une proposition, sous forme de projet gouvernemental, au Riksdag.
6. Un comité parlementaire peut soumettre des points de vue sur la proposition (rapport du comité).
7. Le Riksdag vote sur le projet. S'il passe, une nouvelle loi peut être promulguée dans le Code suédois des statuts (SFS).

Une législation concernant la Suède est promulguée par l'Union européenne. Certaines lois adoptées dans l'UE sont directement applicables en Suède sans que le Riksdag n'ait besoin de prendre une décision sur la question.

Le modèle social suédois

Un système démocratique avec des élections libres

La Suède est une démocratie avec une forme de gouvernement parlementaire, ce qui signifie que tout le pouvoir public provient du peuple. Les lois sont passées par le Riksdag, un parlement de 349 membres élus par le peuple tous les quatre ans. Après chaque élection, le Président du Riksdag propose un nouveau premier ministre. Le Premier ministre est ensuite désigné par le Riksdag et chargé de former un gouvernement. Le gouvernement dirigé par un Premier ministre gouverne la Suède.

Formellement, la Suède est une monarchie constitutionnelle avec le roi Carl XVI Gustaf comme chef d'État. Le monarque a une fonction symbolique comme chef d'État et presque exclusivement des obligations cérémonielles.

Lorsque les élections générales se déroulent en Suède, les sept millions de personnes pouvant voter ont l'occasion de choisir la personne qui va représenter le peuple au Riksdag, dans les conseils de comté et les municipalités.

Pour voter dans les trois élections, vous devez avoir 18 ans le jour de l'élection au plus tard. Plusieurs règles spécifiques s'appliquent également :

- Pour voter dans l'élection parlementaire vous devez être un citoyen suédois et être, ou avoir été, inscrit comme résident en Suède.
- Pour voter dans des élections municipales et de comté vous devez être un citoyen suédois,
- ou un citoyen d'un pays de l'UE, d'Islande ou de Norvège, et inscrit comme résident dans la municipalité/région de conseil de comté concerné,
- ou citoyen d'un autre pays non répertorié ci-dessus, avoir été inscrit comme résident en Suède pendant au moins trois années consécutives et être inscrit comme résident dans la municipalité/région de conseil de comté concernée.

En plus de voter dans les élections, il y a d'autres manières d'influencer la politique en Suède. Ceci implique de rejoindre un parti politique, en soumettant des points de vue sur les rapports d'enquête et en prenant part aux référendums.

Tous les cinq ans, il y a également des élections au parlement européen, la seule institution de l'UE qui est directement élue. Toute personne ayant la nationalité d'un État membre de l'UE et inscrite comme résident en Suède a le droit de voter en Suède.

Le modèle administratif suédois - trois niveaux

La Suède est gouvernée à trois niveaux : national, régional et local. Outre ceux-ci, il y a un niveau européen.

Niveau national : Le Riksdag, qui a le pouvoir de passer la législation, représente le peuple au niveau national. Le gouvernement gouverne la Suède en exécutant les décisions prises par le Riksdag et en lançant les nouvelles lois et les modifications législatives. Le gouvernement est soutenu dans ceci par les bureaux gouvernementaux et les organismes gouvernementaux.

Niveau régional : La Suède est divisée en 21 comtés. Chaque comté possède une autorité régionale de gouvernement central, le conseil d'administration du comté. D'autres organismes gouvernementaux opèrent également au niveau régional et local. Il y a 20 conseils de comté. Ils sont dirigés par les assemblées politiques élues par le peuple. La tâche principale des conseils de comté est les soins de santé. Les comtés et les conseils de comté couvrent la même zone géographique (avec une exception) ils sont donc généralement considérés conjointement comme le niveau régional. Les organes de prise de décision les plus élevés sont les assemblées des conseils de comtés ou les conseils régionaux. Les activités des conseils de comtés sont gouvernées par la loi sur le gouvernement local, mais il y a une marge pour l'autonomie, c.-à-d. les décisions dans chaque municipalité, conseil de comté ou région sont prises dans le secteur en question.

Niveau local : La Suède a environ 290 municipalités. Les municipalités sont chargées de la plupart des services publics dans la région où vous habitez. Leurs responsabilités les plus importantes comprennent les maternelles, écoles, services sociaux et les soins aux personnes âgées. Les municipalités sont gouvernées par les politiciens choisis par le peuple. Les plus grands organes de prise de décision sont les conseils municipaux/conseils de ville. Les activités des municipalités sont gouvernées par la loi du gouvernement local, mais au niveau régional il y a une marge de manœuvre pour l'autonomie.

Niveau européen : La Suède est couverte par le cadre réglementaire de l'UE et participe au processus par lequel de nouvelles règles communes sont élaborées et adoptées. Le gouvernement représente la Suède dans le conseil de l'Union européenne. Le Premier ministre a la responsabilité globale de développer et de coordonner la politique UE de la Suède et représente la Suède au Conseil européen, qui dispose les lignes directrices pour une future coopération.

La Constitution suédoise

La Constitution prévaut sur toutes les lois, et aucune autre loi ne peut entrer en conflit avec ses dispositions. Elle ne peut pas non plus être modifiée aussi facilement que les autres lois. Les modifications requièrent que le Riksdag prenne la même décision à deux occasions distinctes. Une élection parlementaire doit également avoir eu lieu entre les deux décisions.

La Constitution concerne la forme de gouvernement de la Suède, la succession sur le trône, la liberté d'expression et de la presse, et d'autres libertés et droits fondamentaux.

- L'instrument de gouvernement de 1974 incarne les principes de base de la politique par lesquels l'État est gouverné. Il définit et délimite les tâches du gouvernement,

établit les droits fondamentaux et les libertés du peuple suédois et prescrit les procédures pour les élections au Riksdag.

- La loi de succession de 1810 gouverne la transmission du trône suédois par héritage, c'est-à-dire, qui devient roi ou reine.
- La Loi sur la liberté de la presse de 1949 contient les dispositions sur la liberté de la presse et le droit d'accéder aux documents officiels.
- La loi fondamentale de 1991 sur la liberté d'expression garantit la liberté d'expression à la radio, la télévision, cinéma et nouveaux médias similaires.

Droits de l'homme

La responsabilité de garantir que les droits de l'homme ne sont pas violés repose sur le Riksdag, le gouvernement et l'administration de gouvernement nationale, régionale et locale comme un tout. L'objectif à long terme du gouvernement est de garantir un respect total des droits de l'homme en Suède.

En Suède, les droits de l'homme sont principalement assurés à travers la Constitution et d'autres lois et ordonnances. En outre, la convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales a été appliquée comme loi en Suède depuis 1995. Il existe également d'autres accords intergouvernementaux internationaux établissant les droits de l'homme.

Les efforts du gouvernement pour promouvoir et protéger les droits de l'homme imprègnent la politique nationale et tous les aspects de la politique étrangère. Le gouvernement central, les municipalités et les conseils de comté doivent :

- assurer le respect des libertés fondamentales, p. ex. liberté d'expression, liberté d'information et liberté d'assemblée ;
- protéger la population contre les violations comme la torture et la détention arbitraire ;
- Satisfaire les besoins fondamentaux, comme le logement et l'éducation ;
- combattre la discrimination des personnes sur les questions de genre, d'ethnie, de religion ou d'autres croyances, de handicap, d'orientation sexuelle, d'âge ou d'identité transgenre ou d'expression.

Égalité des genres

La Suède possède une longue tradition de travail pour l'égalité des genres. L'égalité des genres signifie que les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits et opportunités dans tous les secteurs de la vie, par exemple, des opportunités égales sur le marché du travail, une responsabilité partagée pour le foyer et les enfants et une égalité économique. Une date importante à cet égard est l'obtention du droit de vote des femmes en 1921. De nombreuses réformes et lois ont été introduites depuis cette date.

La proportion de femmes sur le marché du travail suédois s'est accrue rapidement depuis la moitié des années 60 et aujourd'hui, les femmes travaillent quasiment dans la même mesure que les hommes. Mais l'équilibre de pouvoir et d'influence entre les femmes et les hommes varie encore entre différents secteurs de la société. La politique est l'un des secteurs où il y a le plus d'égalité des genres. La proportion de femmes et d'hommes au Riksdag est presque égale. Il y a moins de femmes dans les positions dirigeantes dans d'autres domaines, comme les sciences, la culture, les médias de masse, l'église de Suède et les affaires. Malgré certains changements ces dernières années, le secteur commercial est le plus fortement dominé par les hommes.

Accès public

Le principe de l'accès public signifie que, dans la mesure du possible, les activités des organismes gouvernementaux, le Riksdag et les organes de prise de décision du gouvernement local doivent être ouverts. Pour garantir la transparence dans ces activités, le principe de l'accès public aux documents officiels a été inscrit dans une des lois fondamentales, la loi sur la liberté de la presse.

Le principe de l'accès public permet au public général d'accéder aux documents officiels. Les documents qui sont reçus ou envoyés par les offices gouvernementaux et d'autres organismes gouvernementaux, p. ex. lettres, décisions et enquêtes, constituent habituellement les documents officiels. En règle générale, tous les documents entrants doivent être enregistrés par l'autorité qui les reçoit.

Les notes et les projets de décisions ne sont généralement pas classifiés comme documents officiels. Si vous voulez savoir les documents qui sont détenus par une agence gouvernementale ou vous les procurer, contactez l'organisme en question.

Le principe de l'accès public signifie également que les fonctionnaires et les autres personnes travaillant au gouvernement central, dans les municipalités et les conseils de comté ont la liberté de communication. Cela signifie que, à quelques exceptions près, elles ont le droit de communiquer, par exemple, aux médias des sujets qui seraient autrement secrets sans sanction et sans que l'employeur recherche qui a fourni l'information.

Médiateurs

Le système de médiateurs est une fonction importante dans la garantie de transparence dans les domaines publics, c'est un concept qui s'est répandu dans plusieurs autres pays.

La Suède possède les médiateurs officiels suivants :

- Les Médiateurs de justice (JO) - ou médiateurs parlementaires, comme ils sont officiellement connus - sont élus par le Riksdag pour s'assurer que les organismes gouvernementaux et les fonctionnaires publics respectent les lois existantes et les autres réglementations dans l'accomplissement de leurs fonctions.

- Le bureau du Chancelier de justice (JK) est essentiellement responsable de contrôler les organismes gouvernementaux et les tribunaux au nom du gouvernement, en représentant l'État dans les affaires judiciaires, en réglant des plaintes pour dommages et intérêts adressées à l'État, en agissant comme procureur dans la liberté de la presse et dans la liberté d'expression et en agissant comme conseiller juridique pour le gouvernement.
- Le Médiateur des consommateurs (KO) défend les intérêts des consommateurs contre les entreprises dans les tribunaux. La principale tâche du Médiateur des consommateurs est de garantir que les entreprises suivent la loi sur la commercialisation, la loi sur les contrats des consommateurs, la loi sur la sécurité des produits et la loi sur les ventes à distance et le démarchage à domicile.
- Le bureau du Médiateur sur l'égalité (DO) garantit la conformité avec la loi sur la discrimination.
- Le Médiateur pour les enfants en Suède (BO) représente les droits et les intérêts des enfants et des jeunes basés sur la Convention des droits de l'enfant des Nations Unies.
- Le Représentant des enfants et des élèves (BEO) est chargé de promouvoir les droits des enfants et des élèves conformément à la loi sur l'éducation.

Contrôle de l'État

Le Comité sur la constitution (KU) est un comité du Riksdag qui contrôle la manière dont les ministres exécutent leurs fonctions officielles et la gestion des affaires du gouvernement. Il prépare également les questions concernant la Constitution, la loi du Riksdag et le choix des commissaires aux comptes.

Le Bureau national du contrôle de la gestion publique suédois, qui est un organisme responsable devant le Riksdag, contrôle les organismes gouvernementaux et les entreprises et s'assure qu'ils respectent les directives, règles et réglementations. Il vérifie également qu'ils accomplissent leurs objectifs, c.-à-d. que le gouvernement et les autres organismes font leur travail.

Certains organismes du gouvernement central sont également des autorités de contrôle, c'est-à-dire, elles se supervisent elles-mêmes. Ainsi, l'État contrôle et soutient le travail des conseils de comté, les régions et les municipalités. L'Inspection des écoles suédoises est, par exemple, une autorité de contrôle qui inspecte les écoles pour s'assurer qu'elles respectent les lois et réglementations.

La Suède dans le monde

Le travail international et lié à l'UE a augmenté avec la mondialisation et l'adhésion de la Suède à l'UE. Tous les ministères effectuent un travail en rapport avec l'UE, ils préparent les

positions de la Suède et surveillent les questions et les cas à la Cour de justice de l'Union européenne.

La Suède et l'UE

La Suède a été un membre de l'Union européenne depuis le 1er janvier 1995, suite à un référendum national en 1994. L'adhésion signifie que la Suède prend part au travail de l'UE et qu'elle peut influencer les décisions qui y sont prises.

Actuellement, la Suède reste en dehors de l'union économique et monétaire (EMU), dont les membres ont l'euro comme monnaie commune. Un référendum s'est déroulé en septembre 2003 pour savoir si la Suède devait rejoindre la monnaie unique. 55,9 pour cent des votants ont dit non.

Environ 1200 Suédois travaillent à l'UE. Certains d'entre eux représentent les intérêts de la Suède et des Suédois, tandis que d'autres font partie de l'administration de l'UE, en travaillant par exemple à la Commission européenne ou dans des institutions similaires.

La Suède et les Nations unies

La Suède est devenue un membre des Nations unies (NU) en 1946, un an après la formation de l'organisation. Depuis lors, une implication active au sein des Nations unies a été un élément important de la politique étrangère de la Suède.

Le gouvernement suédois, avec un large soutien dans le Riksdag, considère la coopération au sein des NU comme l'instrument le plus important pour traiter les principales questions de vie et de mort à l'échelle mondiale. Ceci nécessite une ONU forte et une étroite collaboration avec les organisations locales, les pays individuels et la société civile dans le monde entier.

Depuis 1960, la Suède a participé à la plupart des opérations de paix de l'ONU. Plus de 70 000 Suédois ont servi dans les opérations de l'ONU au fil des années et plusieurs Suédois ont travaillé comme médiateurs de l'ONU.

La Suède travaille au sein d'un large spectre des domaines d'activité de l'ONU et elle a été un élément moteur derrière d'importantes initiatives. L'abolition de la peine de mort, les droits des enfants, l'abolition de l'apartheid, la Convention contre la torture, le désarmement, l'environnement et la lutte contre les drogues sont des exemples des sujets dans lesquels la Suède a joué un rôle actif. La Suède est l'un des plus grands donateurs pour plusieurs organes de l'ONU dans le cadre de la coopération de développement multilatéral.

La coopération nordique

La coopération officielle entre les pays scandinaves est l'un des plus vieux et des plus vastes exemples de coopération régionale dans le monde. La coopération politique est construite sur des valeurs communes et sur un désir d'obtenir des résultats qui contribuent au développement dynamique et accroissent l'expertise et la compétitivité nordiques.

Le Conseil nordique

Le Conseil nordique qui a été fondé en 1952 est constitué de 87 membres du Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède, des îles Féroé, du Groenland et d'Åland. Les membres du Conseil sont des membres des parlements des pays, nommés par leur parti respectif et choisis par le parlement. Il n'y a pas d'élections directes au Conseil nordique.

Le Conseil nordique des ministres

Le Conseil nordique des ministres a été formé en 1971 pour la coopération nordique intergouvernementale. Malgré son nom, le Conseil nordique des ministres n'est pas un Conseil des ministres, mais plusieurs. Les ministres nordiques pour des domaines de politique spécifique se rencontrent au Conseil des ministres plusieurs fois par an. Les exceptions comprennent les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, qui sont en dehors du Conseil nordique des ministres. Bien sûr, ceci n'empêche pas ces ministres de tenir des réunions au niveau nordique.